

## **Mission de service civique – animateur périscolaire**

### **Mise à disposition pour une association**

INTITULE DE LA MISSION : Animateur Périscolaire

Accompagnement à la scolarité

Soutien au bénévolat, accompagnement de la participation des habitants

OBJECTIFS DE LA MISSION :

-Apporter un soutien aux bénévoles dans le cadres des activités périscolaires organisées par l'ALM (Accompagnement à la scolarité - intervention dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires)

-Développer un partenariat avec les acteurs sociaux locaux pour une labellisation CAF "Maison de la Vie Sociale"

ACTIVITES DETAILLEES :

-Animation d'une équipe de bénévoles œuvrant en direction des enfants des établissements scolaires locaux (écoles élémentaires - collège)

-Aide directe apporté aux enfants et aux familles pour l'aide aux devoirs et l'aide à la parentalité

-Interventions et soutien aux équipes pédagogiques dans le cadres des "Temps d'Activités Périscolaires" et les "Accueils de Loisirs Sans Hébergement" portés par l'ALM

-Relations avec les partenaires sociaux pour l'aide à la mise en place d'actions relevant de la Maison de la vie Sociale

DATE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT : 1<sup>er</sup> septembre 2015

DUREE : 10 mois

HEURES HEBDOMADAIRES : 26h00 sur 4 jours hebdomadaires

CALENDRIER :

Planning hebdomadaire : activités lundi -mardi - jeudi - vendredi

INDEMNISATION MENSUELLE : 573,65 € (dont 106,31 euros par la structure et 467,34 euros par l'état)

MODALITES CONCRETES D'EXERCICE DU TUTORAT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE :

Le jeune en service civique sera tutoré par 2 permanents

salarié responsable des activités périscolaires développées par l'ALM auprès des enfants et de leurs familles

- Un

- Un salarié responsable des actions de solidarité inscrites dans la labellisation "Maison de la Vie Sociale"

Le jeune sera solidement épaulé en début de mission afin qu'il s'imprègne du projet associatif et de ses usages. Puis accompagné tout au long de sa mission sera progressivement amené vers l'autonomie. Il pourra en toute circonstance trouver le soutien d'un de ses tuteurs si besoin.

FORMATIONS : Le jeune en mission suivra la formation civique et citoyenne ainsi que le psc1.

ARTICULATION AVEC LES ACTEURS EN PLACE ET INTERLOCUTEURS POSSIBLES : Animer, informer, mobiliser sur les valeurs de notre projet associatif et en particulier sur le besoin d'aide à apporter aux enfants développera le bénévolat, et le nombre de bénévoles. Cette mission est complémentaire des de celles des salariés qui doivent répondre à des objectifs d'encadrement et des impératifs budgétaires.

DEPLACEMENTS ENVISAGES SUR LA DORDOGNE

Le jeune en mission sera amené à se déplacer sur les établissements scolaires de Montignac et des environ

CONDITIONS MATERIELLES : - Mise à disposition d'un espace de travail équipé (téléphone - ordinateur - internet...)

- Pour les déplacements possibilité d'utiliser les véhicules de l'association

- Possibilité d'aide au logement par la mise à disposition (en début de mission et selon disponibilité) d'un espace adapté.

BAGAGE PREALABLE : Appétence aux relations avec divers publics

(Bénévoles - enseignants - enfants - parents- chefs d'établissements scolaires ...)

Sens de l'organisation et réactivité en fonction des éléments